RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03197
Numéro SIREN : 838 600 864
Nom ou dénomination : A.B- .DIPLOMATS

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2024 sous le numéro de dépôt 6598

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

6198

Formulaire EDI **2065**
pour **2022**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- 6 MARS 2024

Exercice ouvert le	01012021	**et clos le**	31122021	**Régime simplifié d'imposition**	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				**Régime réel normal**	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société A.B - DIPLOMATS	7 RUE DU PROGRES 93100 MONTREUIL
SIRET 8 3 8 6 0 0 8 6 4 0 0 0 3 0	
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Maçonnerie générale - Gros oeuvre

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 0 — Déficit

Bénéfice imposable à 15%: 5 993 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
- Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐
- Autres dispositifs ☐
- Société d'investissement immobilier cotée ☐
- Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI [ ] NON [x] — Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	**Nom et adresse du conseil:**
Tél:	Tél:
OGA/OMGA — Viseur conventionné (cocher la case correspondante)	**Identité du déclarant:**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: 7 Rue du Colonel Driant 93100 MONTREUIL	Date: Lieu MONTREUIL
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	

Tél: 01.60.60 - Fax: 01.39.33.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire article 54 quater du code général des impôts

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2022)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ **ou exercice**

Désignation de l'entreprise Société A.B - DIPLOMATS du 01012021

Adresse 7 RUE DU PROGRES 93100 MONTREUIL au 31122021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice ❿	
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire

A MONTREUIL le _____

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cyrel Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2022

Désignation de l'entreprise Société A.B - DIPLOMATS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 RUE DU PROGRES 93100 MONTREUIL

Numéro SIRET * 8 3 8 6 0 0 8 6 4 0 0 0 3 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ — Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016		
Immobilisations corporelles *	028	26 657	030 15 412	11 245	18 006
Immobilisations financières * (1)	040	1 875	042	1 875	1 875
Total I (5)	044	28 532	048 15 412	13 120	19 881
ACTIF CIRCULANT — STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
Marchandises *	060	1 229	062	1 229	2 314
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	6 669	070	6 669	6 431
Créances (2) — Autres * (3)	072	30 514	074	30 514	17 428
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	8 450	086	8 450	7 073
Charges constatées d'avance *	092		094		
Total II	096	46 862	098	46 862	33 247
Total général (I+II)	110	75 395	112 15 412	59 983	53 128

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	20 000	20 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	2 000	2 000
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134	7 369	13 361
Résultat de l'exercice	136	5 068	4 008
Provisions réglementées	140		
Total I	142	34 437	39 369
Provisions pour risques et charges — Total II	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 118	4 260
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 622)	172	20 428	9 499
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	25 545	13 759
Total général (I + II + III)	180	59 983	53 128

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes a plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société A.B - DIPLOMATS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31 12 2021	Exercice N-1 clos le 31 12 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue — biens	215		214	
	Production vendue — services *	217		218	205 125 / 178 548
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	205 125 / 178 548
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	105 / 165
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(1 229) / (2 314)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	95 926 / 87 482
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 205 / 1 139
	Rémunérations du personnel *			250	57 542 / 47 636
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	38 650 / 35 042
	Dotations aux amortissements *			254	6 761 / 4 554
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	198 960 / 173 704
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	6 165 / 4 843
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelle — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300 (VI)	172 / 108
	Charges exceptionnelle — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	925 / 727
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	5 068 / 4 008

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	5 068 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	925
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 / Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138 / 342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991
	Dont dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit 346 / Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art. 44 sexdecies) 992 / 350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	5 993 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	5 993 / 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3 **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

N° 2033-C 2022

Désignation de l'entreprise: Société A.B - DIPLOMATS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	25 500	462		464		466	25 500	25 500
	Autres immobilisations corporelles	470	1 157	472		474		476	1 157	1 157
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	26 657	492		494		496	26 657	26 657

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	7 888	552	6 375	554		556	14 263
	Autres immobilisations corporelles	560	763	562	386	564		566	1 149
TOTAL		570	8 651	572	6 761	574		576	15 412

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cerd Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : Société A.B - DIPLOMATS — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	18 086
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2022

Désignation de l'entreprise : Société A.B - DIPLOMATS		Néant ☐*	
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	205 125
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	205 125
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	1 229
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	1 229
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	50 892
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	40 129
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	91 021
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	115 332
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	205 125	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence	024	01/01/2021		160	31/12/2021
Date de cessation				186	

(1) Attention il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2022

(Ordonnance n°Elisabeth
Art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 83860086400030

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B - DIPLOMATS

ADRESSE (voie) 7 RUE DU PROGRES

CODE POSTAL 93100 VILLE MONTREUIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cyrel Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Société A.B - DIPLOMATS
93100 MONTREUIL

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 245	18 006	6 761-	37. 55-
21820000 Matériel de transport	25 500	25 500		
21830000 Matériel bureau , informatique	1 157	1 157		
28182000	14 263-	7 888-	6 375-	80. 82-
28183000	1 149-	763-	386-	50. 59-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 875	1 875		
27500000 Dépôt et cautionnement versés	1 875	1 875		
TOTAL I	13 120	19 881	6 761-	34. 01-
MARCHANDISES	1 229	2 314	1 085-	46. 89-
37000000 Stocks de marchandises	1 229	2 314	1 085-	46. 89-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6 669	6 431	238	3. 69
41100000 Clients	6 669	6 431	238	3. 69
AUTRES CREANCES	30 514	17 428	13 086	75. 09
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter	20 514	12 428	8 086	65. 06
44583000 Rembourst taxe sur CA demandé	10 000	5 000	5 000	100. 00
DISPONIBILITES	8 450	7 073	1 377	19. 46
51200000 Banques	8 450	7 073	1 377	19. 46
TOTAL II	46 862	33 247	13 615	40. 95
TOTAL GENERAL	59 983	53 128	6 854	12. 90

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Société A.B - DIPLOMATS
93100 MONTREUIL

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	20 000	20 000		
10100000 Capital	20 000	20 000		
RESERVE LEGALE	2 000	2 000		
10610000 Réserve légale	2 000	2 000		
REPORT A NOUVEAU	7 369	13 361	5 992-	44. 84-
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	7 369	13 361	5 992-	44. 84-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 068	4 008	1 059	26. 43
TOTAL I	34 437	39 369	4 932-	12. 53-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 118	4 260	858	20. 13
40100000 Fournisseurs	5 118	4 260	858	20. 13
AUTRES DETTES	20 428	9 499	10 929	115. 05
42100001 Rémun. BASHIR ADNAN	2 093	1 939	155	7. 99
42100002 Rémun. BASHIR AHMAD	2 702	2 564	138	5. 40
43100000 URSSAF ILE DE FRANCE	2 247	2 109	137	6. 51
43700000 PRO BTP	899	844	55	6. 51
43730000 CIBTP	531	499	32	6. 51
43740000 COMPLEMENT PREVOYANCES	409	384	25	6. 52
44230000 RETENUE RCM	3 000		3 000	
44400000 Etat Impôts sur les bénéfice	925	727	198	27. 24
45500000 Associés Comptes courants	622	434	188	43. 25
45700000 Associés Dividendes à payer	7 000		7 000	
TOTAL III	25 545	13 759	11 786	85. 66
TOTAL GENERAL	59 983	53 128	6 854	12. 90

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Société A.B - DIPLOMATS
93100 MONTREUIL

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	205 125	178 548	26 577	14. 89
70400000 Travaux 0%	205 125	178 548	26 577	14. 89
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	205 125	178 548	26 577	14. 89
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	105	165	61-	36. 75-
60220000 Fournitures consommables	105	165	61-	36. 75-
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	1 229-	2 314-	1 085	46. 89
60300000 Variations des stocks (approv)	1 229-	2 314-	1 085	46. 89
AUTRES CHARGES EXTERNES	95 926	87 482	8 444	9. 65
60400000 Achats d'études et prestation		880	880-	100. 00-
60500000 Achats de matériel, équipement	44 514	43 040	1 474	3. 42
60610000 Fournitures non stockables-eau	3 130	2 895	235	8. 11
60630000 Fournit entretien petit équipt	3 143	2 858	285	9. 99
61100000 Soustraitance générale	30 226	28 479	1 747	6. 13
61300000 Locations	5 010		5 010	
61500000 Entretien et réparations	1 802	1 548	255	16. 46
61600000 Primes d'assurances	1 237	1 013	224	22. 11
62260000 Honoraires	4 075	3 840	235	6. 12
62510000 Voyages et déplacements	988	1 002	14-	1. 39-
62570000 Réceptions	1 215	988	227	22. 98
62600000 Frais postaux et de télécomm.		514	514-	100. 00-
62700000 Services bancaires et assimilé	588	428	160	37. 41
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 205	1 139	66	5. 83
63512000 Taxes foncières	1 205	1 139	66	5. 83
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	57 542	47 636	9 905	20. 79
64100000 Rémunérations du personnel	49 023	46 025	2 998	6. 51
64120000 Congés payés	6 373	598	5 775	965. 24
64130000 Primes et gratifications	2 145	1 013	1 132	111. 81
CHARGES SOCIALES	38 650	35 042	3 608	10. 30
64510000 Cotisations à l'URSSAF	24 963	22 314	2 649	11. 87
64530000 Cotisation caisses de retraite	9 785	9 126	660	7. 23
64550000 COMPLEMENT PREVOYANCE	3 902	3 603	300	8. 32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 761	4 554	2 207	48. 46
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	6 761	4 554	2 207	48. 46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	198 960	173 704	25 256	14. 54
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	6 165	4 843	1 321	27. 28
CHARGES EXCEPTIONNELLES	172	108	64	59. 26
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	172	108	64	59. 26
IMPOTS SUR LES BENEFICES	925	727	198	27. 24
69500000 Impôts sur les bénéfices	925	727	198	27. 24
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	5 068	4 008	1 059	26. 43

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire EDI **2065**
pour **2022**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	**et clos le**	31122021	**Régime simplifié d'imposition**	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				**Régime réel normal**	
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société A.B - DIPLOMATS	7 RUE DU PROGRES 93100 MONTREUIL
SIRET 8 3 8 6 0 0 8 6 4 0 0 0 3 0	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Maçonnerie générale - Gros oeuvre

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 0 | Déficit

Bénéfice imposable à 15%: 5 993 | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propnété industnelle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies | Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A

Entreprises nouvelles, art 44 septies | Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies | Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies | Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A | Autres dispositifs

Société d'investissement immobilier cotée | Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée: Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe: Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI [x] NON [ ] | Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
OGA/OMGA / Viseur conventionné (cocher la case correspondante)	**Identité du déclarant:**
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu MONTREUIL
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e	
	f	
	g	
	h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j	
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire rattaché à l'article 54 quater du code général des impôts

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2022)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ **ou exercice**
du 01012021
au 31122021

Désignation de l'entreprise Société A.B - DIPLOMATS

Adresse 7 RUE DU PROGRES 93100 MONTREUIL

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLÈTE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❶) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❷) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❸) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❹) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice ❼) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice ❿	
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire

A MONTREUIL le

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

N° 2033-A 2022

1

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise Société A.B - DIPLOMATS

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 7 RUE DU PROGRES 93100 MONTREUIL

Numéro SIRET * 8 3 8 6 0 0 8 6 4 0 0 0 3 0

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122020 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles – Fonds commercial *	010	012		
	Immobilisations incorporelles – Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028 26 657	030 15 412	11 245	18 006
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 875	1 875
	Total I (5)	044 28 532	048 15 412	13 120	19 881
ACTIF CIRCULANT – STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060 1 229	062	1 229	2 314
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) – Clients et comptes rattachés*	068 6 669	070	6 669	6 431
	Créances (2) – Autres * (3)	072 30 514	074	30 514	17 428
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084 8 450	086	8 450	7 073
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096 46 862	098	46 862	33 247
	Total général (I+II)	110 75 395	112 15 412	59 983	53 128

PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	20 000	20 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	2 000	2 000
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	7 369	13 361
	Résultat de l'exercice	136	5 068	4 008
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	34 437	39 369
	Provisions pour risques et charges – Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	5 118	4 260
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 622)	172	20 428	9 499
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	25 545	13 759
	Total général (I + II + III)	180	59 983	53 128

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société A.B - DIPLOMATS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31 12 2021	Exercice N-1 clos le 31 12 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue — biens	215		214	
	Production vendue — services *	217		218	205 125 / 178 548
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	205 125 / 178 548
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	105 / 165
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(1 229) / (2 314)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	95 926 / 87 482
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 205 / 1 139
	Rémunérations du personnel *			250	57 542 / 47 636
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	38 650 / 35 042
	Dotations aux amortissements *			254	6 761 / 4 554
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)			264	198 960 / 173 704
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	6 165 / 4 843
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelle — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347		300	172 / 108
	Charges exceptionnelle — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	925 / 727
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	5 068 / 4 008
	B - RÉSULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	5 068 / 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324	925
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981			
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Dons dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	5 993 / 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	5 993 / 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3 **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

N° 2033-C 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise: Société A.B - DIPLOMATS

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460	25 500	462		464		466	25 500	25 500
	Autres immobilisations corporelles	470	1 157	472		474		476	1 157	1 157
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	26 657	492		494		496	26 657	26 657

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	7 888	552	6 375	554		556	14 263
	Autres immobilisations corporelles	560	763	562	386	564		566	1 149
TOTAL		570	8 651	572	6 761	574		576	15 412

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A.B - DIPLOMATS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984-860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	18 086
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2022

5

Désignation de l'entreprise : Société A.B - DIPLOMATS		Néant ☐*	
Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapes	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	205 125
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	205 125
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	1 229
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	1 229
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	50 892
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	40 129
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	91 021
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	115 332
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	205 125	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024	01/01/2021	160	31/12/2021	
Date de cessation			186		

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire
Art. 38 de l'annexe III du C.G.I.

N° de dépôt

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122021

N° SIRET 83860086400030

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B - DIPLOMATS

ADRESSE (voie) 7 RUE DU PROGRES

CODE POSTAL 93100 VILLE MONTREUIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Société A.B - DIPLOMATS
93100 MONTREUIL

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 245	18 006	6 761-	37. 55-
21820000 Matériel de transport	25 500	25 500		
21830000 Matériel bureau , informatique	1 157	1 157		
28182000	14 263-	7 888-	6 375-	80. 82-
28183000	1 149-	763-	386-	50. 59-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 875	1 875		
27500000 Dépôt et cautionnement versés	1 875	1 875		
TOTAL I	13 120	19 881	6 761-	34. 01-
MARCHANDISES	1 229	2 314	1 085-	46. 89-
37000000 Stocks de marchandises	1 229	2 314	1 085-	46. 89-
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	6 669	6 431	238	3. 69
41100000 Clients	6 669	6 431	238	3. 69
AUTRES CREANCES	30 514	17 428	13 086	75. 09
44567000 Crédit de T.V.A. à reporter	20 514	12 428	8 086	65. 06
44583000 Rembourst taxe sur CA demandé	10 000	5 000	5 000	100. 00
DISPONIBILITES	8 450	7 073	1 377	19. 46
51200000 Banques	8 450	7 073	1 377	19. 46
TOTAL II	46 862	33 247	13 615	40. 95
TOTAL GENERAL	59 983	53 128	6 854	12. 90

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Société A.B - DIPLOMATS
93100 MONTREUIL

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	20 000	20 000		
10100000 Capital	20 000	20 000		
RESERVE LEGALE	2 000	2 000		
10610000 Réserve légale	2 000	2 000		
REPORT A NOUVEAU	7 369	13 361	5 992-	44. 84-
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	7 369	13 361	5 992-	44. 84-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 068	4 008	1 059	26. 43
TOTAL I	34 437	39 369	4 932-	12. 53-
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 118	4 260	858	20. 13
40100000 Fournisseurs	5 118	4 260	858	20. 13
AUTRES DETTES	20 428	9 499	10 929	115. 05
42100001 Rémun. BASHIR ADNAN	2 093	1 939	155	7. 99
42100002 Rémun. BASHIR AHMAD	2 702	2 564	138	5. 40
43100000 URSSAF ILE DE FRANCE	2 247	2 109	137	6. 51
43700000 PRO BTP	899	844	55	6. 51
43730000 CIBTP	531	499	32	6. 51
43740000 COMPLEMENT PREVOYANCES	409	384	25	6. 52
44230000 RETENUE RCM	3 000		3 000	
44400000 Etat Impôts sur les bénéfice	925	727	198	27. 24
45500000 Associés Comptes courants	622	434	188	43. 25
45700000 Associés Dividendes à payer	7 000		7 000	
TOTAL III	25 545	13 759	11 786	85. 66
TOTAL GENERAL	59 983	53 128	6 854	12. 90

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Société A.B - DIPLOMATS
93100 MONTREUIL

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	205 125	178 548	26 577	14. 89
70400000 Travaux 0%	205 125	178 548	26 577	14. 89
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	205 125	178 548	26 577	14. 89
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	105	165	61-	36. 75-
60220000 Fournitures consommables	105	165	61-	36. 75-
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	1 229-	2 314-	1 085	46. 89
60300000 Variations des stocks (approv)	1 229-	2 314-	1 085	46. 89
AUTRES CHARGES EXTERNES	95 926	87 482	8 444	9. 65
60400000 Achats d'études et prestation		880	880-	100. 00-
60500000 Achats de matériel, équipement	44 514	43 040	1 474	3. 42
60610000 Fournitures non stockables-eau	3 130	2 895	235	8. 11
60630000 Fournit entretien petit équipt	3 143	2 858	285	9. 99
61100000 Soustraitance générale	30 226	28 479	1 747	6. 13
61300000 Locations	5 010		5 010	
61500000 Entretien et réparations	1 802	1 548	255	16. 46
61600000 Primes d'assurances	1 237	1 013	224	22. 11
62260000 Honoraires	4 075	3 840	235	6. 12
62510000 Voyages et déplacements	988	1 002	14-	1. 39-
62570000 Réceptions	1 215	988	227	22. 98
62600000 Frais postaux et de télécomm.		514	514-	100. 00-
62700000 Services bancaires et assimilé	588	428	160	37. 41
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 205	1 139	66	5. 83
63512000 Taxes foncières	1 205	1 139	66	5. 83
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	57 542	47 636	9 905	20. 79
64100000 Rémunérations du personnel	49 023	46 025	2 998	6. 51
64120000 Congés payés	6 373	598	5 775	965. 24
64130000 Primes et gratifications	2 145	1 013	1 132	111. 81
CHARGES SOCIALES	38 650	35 042	3 608	10. 30
64510000 Cotisations à l'URSSAF	24 963	22 314	2 649	11. 87
64530000 Cotisation caisses de retraite	9 785	9 126	660	7. 23
64550000 COMPLEMENT PREVOYANCE	3 902	3 603	300	8. 32
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	6 761	4 554	2 207	48. 46
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	6 761	4 554	2 207	48. 46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	198 960	173 704	25 256	14. 54
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	6 165	4 843	1 321	27. 28
CHARGES EXCEPTIONNELLES	172	108	64	59. 26
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	172	108	64	59. 26
IMPOTS SUR LES BENEFICES	925	727	198	27. 24
69500000 Impôts sur les bénéfices	925	727	198	27. 24
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	5 068	4 008	1 059	26. 43